

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 7

Artikel: L'essai de la faucheuse
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS



JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

EN DEGUSTANT

LAUTRE soir, en dégustant un verre de bon nouveau 1926, quelqu'un faisait le tableau de la vie du vigneron, de son pénible labeur, de sa perpétuelle anxiété quand il regarde le ciel, de ses déceptions, de ses déboires. Hélas ! le pauvre vigneron a tout contre lui : le gel, la pluie, lorsqu'elle persiste, la grêle, et toutes les maladies cryptogamiques, dont le traitement est fort coûteux. Et les tempérants, et les abstinent ! Vraiment, c'est la guigne. Sans doute, les tempérants et les abstinent ont des compensateurs ; ceux-ci sont les plus nombreux et ils valent largement la compensation, trop largement même, parfois, et c'est à leur dam. Quand donc ceux-là apprendront-ils à boire, à boire raisonnablement ?

Il existe chez nous une coutume malheureuse à bien des égards, mais très difficile à déraciner. C'est « l'écot ». Ici, le mot n'est pas pris dans son sens exact. Le dictionnaire dit : « Ecot : quote-part de chacun des convives dans un repas pris en commun : « Payer son écot ». Le plus souvent, chez nous, il ne s'agit pas d'un repas, mais d'une simple rencontre où l'on partage un verre. Au moment de régler l'addition, on fait la répartition et chacun s'acquitte de sa part. Ceci s'appelle ici « l'écot de Morges ». Mais quand il n'est pas « de Morges », c'est là où les choses se compliquent. Si, par exemple, vous avez consommé deux demis et que vous soyez trois, l'un dit : « Je paie un demi » ; un second veut en payer un. Le compte est clos, pensez-vous ? Eh ! bien, pas du tout. Le troisième compagnon — oh ! il y a des exceptions — proteste : « Ce n'est pas juste. Je paie le mien ! » On se défend ; la soif est éteinte. Il insiste et... et, le plus souvent, on cède. Le troisième demi arrivé ; il est de trop. Mais on le boit, sans plaisir, en maugréant.

Combien il serait plus simple et plus sage de ne pas faire « écot », de prendre chacun la consommation de son choix et la quantité que l'on en désire, pas davantage. Au moment de régler compte, pas de discussion. Et l'on s'en va quand on veut.

Rares, trop rares sont les adeptes de ce raisonnable système.

J. M.



ONNA NOVALLA MOUDA PO ÉPÈLLA

L'IRE on rido tatipotue qui clî Djan Bovet, que restavè pè la Coûta. N'irè jamé sallaiâ dè tzi li que po alla ào servigo militero ; oncora, que lâi étai pas restâ grand temps. N'irè pas fotu dè sé rappela dè son numero de sola avoué clique de sa tuniqua, et clique dè son képi avoué clique dè sé tsaussé. Pregnâi lo capora po lo tambou, lo sergent-majo po lo capiteno et de-sai monsu ài z'officié. Quan on lâi comandâve : à drâite, verivè à gautze. Et quand on lâi crâvè ein an, sè trompâvè adi dè pi. Ao bet dè tieinze

dzo, l'ant reinvoüi dein la compagni dâo receiveu.

Parâi quî dza à l'écoula, l'étai dâo mimo aféré et lo régent n'a jamé rein pu ein fère. Quan l'è sallaiâ, savâi tot justo écrire son nom et oncora.

L'avâi on frârè qu'irè magnin, et que restavè pè Nyon.

Coumein l'avâi fauta dè lo vêrè po cein que l'avâi on tropé dè caïnet a côpa, s'eimmandze, onna demeindze po l'allâ trovâ. Quan bin ne cognâssâi, ne se n'adresse, ne lè tzemin, sè peinsâve que volliavè prâo trovâ, que déemandâra ài dzein su la tzerrâira. Mâ po dèmenda oquie, faut adi vêrè quoquon et coumeint ne vayâi nion, l'ire gallia eimbéta.

L'allâvè tsau pou, ein matzouillein onna chiqua et l'arreve a 'na craïja, iô lâi avâi ion dè elliau z'affére qu'on lâi de dâi poteau indicateu. « Se baya, cein que l'è oncora çosse », so fé noutron taborniau. « Porai, tot parâi, bin itrè me n'adresse. »

Coudessai liâiré cein que lâi avâi marqua su la brantze que ballivè la direchon de Nyon et desâi : « N, y, — Davi, — o, n, — Bovet, — craio bin que l'è mon frârè. » et e reïmmodè su clliâ tzerrâira.

* * *

P. S. — Les jolis bouts rimés en patois dans le numéro du 22 janvier dernier « Se lo Conte disparu » sont de M. L. G., un de nos bons amis du Jorat. La signature est tombée lors de la mise en page.

Questions. — Cette fois, c'est la dernière question à laquelle je réponds. Tu entends, Charlot ; la dernière ! annonce un père exaspéré, que dérange à chaque minute un insistant : « Dis, papa ! »

— Oui, papa, répond le gamin, nullement impressionné. Mais dis, papa, pourquoi qu'on n'enterre pas la Mer Morte ?

Ce même Charlot, pour la première fois, conduit à l'église, poursuit avec zèle sa carrière de jeune inquisiteur.

— Dis ! maman ! c'est la maison du bon Dieu ?

— Oui, tais-toi.

Un instant de silence. Puis la petite voix reprend :

— Alors, dis, maman, où est la cuisine ?

FRANÇAIS « FACON ».

SANS doute, il est toujours périlleux d'écrire dans une langue étrangère, surtout si l'on n'en a pas fait une étude plus ou moins approfondie. Nos négociants reçoivent presque quotidiennement des prospectus et des circulaires venant de pays étrangers et dont la rédaction française est vraiment amusante.

En voici une, par exemple, qu'a bien voulu nous communiquer un de nos amis. Il s'agit, comme on le verra, de combustibles. Nous taisons les noms.

« Recevont votre honorée adresse de la Chambre de commerce vaudoise de Lausanne, je vous prie me dire si vous voulez surprendre ma représentation pour la vente de la charbonne de ***. Ces charbonnes sont très bonnes et peuvent concourir avec celles de l'Angleterre et de Westphalen.

» Maintenant le prix de ces charbonnes en pièces gros est..., par 100 kg libre de stations frontières, etc. »

» En attendant votre réponse, je suis avec attention (signature). »



L'ESSAI DE LA FAUCHEUSE

AYANT congédié ses élèves, monsieur Alexandre regagna son pupitre et, la tête entre ses mains, il épelaucha, pour la dixième fois, son budget annuel. Il examina, avec un soin scrupuleux, les différentes rubriques concernant les dépenses. Le chapitre « distractions et plaisirs » fut rayé d'un trait de plume et celui des vêtements subit de sérieuses modifications. Cependant, malgré toute sa vigilance, monsieur Alexandre dut convenir que son budget bouclait par un déficit. Il en fit part à sa femme qui lui rétorqua d'un ton brusque :

— Je t'ai déjà dit cent fois qu'il te fallait absolument trouver une occupation accessoire !

Puis, après une pause, elle ajouta :

— Il y a mademoiselle Regard qui cherche un régisseur. Si tu te présentais ? On te connaît, on sait que tu sorts d'une famille de paysans. C'est un sérieux avantage.

Monsieur Alexandre ne répondit pas. Il jeta un coup d'œil à son habit, changea de cravate, brossa ses souliers et descendit le raidillon qui conduit à la demeure de mademoiselle Regard.

C'était une de ces vastes maisons de maître comme on en construisait au XVIII^e siècle, avec des murs épais, des corridors sombres, des pièces carrées, des plafonds à moulures et de hautes fenêtres à petits carreaux. Une cour séparait cette maison d'une ferme, laquelle comprenait l'appartement, la grange, les étables et les remises.

Arrivé sur le perron, monsieur Alexandre sonna ; une petite bonne à tablier blanc l'introduisit dans une vaste pièce où, l'instant d'après, mademoiselle Regard l'invitait à s'asseoir.

Mademoiselle Regard était une petite personne dans la soixantaine, portant une robe noire rehaussée d'une broche sertie d'or, des cheveux blancs coiffés en bandeaux et des boucles d'oreilles de nacre. Elle avait un visage distingué comme il sied à la descendante d'une famille qui joua un grand rôle dans le pays. En effet, ses ancêtres avaient occupé des charges diverses. Membres du Consistoire sous le régime bernois, ils avaient commandé les milices vaudoises et pris du service à l'étranger. Après la Révolution, ils siégeèrent au Grand Conseil et devinrent syndics, préfets et même conseillers d'Etat. Ce fut honneur et profit pour toute la contrée. Aussi vénérait-on la mémoire de ces illustres personnages en entourant Mlle Regard de sympathie et de respect.

L'affaire fut rapidement conclue parce que monsieur Alexandre était avantageusement con-

nu dans le village. On le savait probe et homme d'initiative.

Quand elle reconduisit son nouveau régisseur jusqu'à la porte, Mlle Regard daigna faire quelques pas avec lui. Elle traversa la cour et s'arrêta devant la demeure de son fermier Poulain. Justement celui-ci était assis, en bras de chemise, sur la pierre à enchanter. Il vint respectueusement saluer sa propriétaire, qui lui présenta le nouveau régisseur en disant :

— Poulain, je vous présente M. Alexandre, qui veut bien se charger de mes intérêts ; j'espère que vous nous entendrez au mieux !

Et quand elle se fut retirée, Poulain déclara :

— Ah ! c'est vous qui êtes le nouveau régisseur !

Et il l'entraîna à la cave pour discuter plus à son aise.

A partir de ce jour, M. Alexandre fut très occupé. Après avoir licencié ses élèves, il descendait le raidillon et venait inspecter la ferme et le domaine. On n'abattait pas un arbre et l'on ne tondait pas la moindre haie sans le consulter. Quand on entreprit des travaux de drainage, ce fut lui qui leva des plans, fit un tracé, commanda les tuyaux, discuta avec les fournisseurs et obtint d'importants rabais. Le fermier réclama-t-il des réparations aux étables, vite M. Alexandre demandait une expertise ; on consultait des maîtres d'état et, si les frais n'étaient pas trop élevés, on se mettait à la besogne. On transforma les étables, on installa un monte-chargé et l'on acheta une faucheuse.

L'achat de cette faucheuse avait soulevé bien des objections de la part de Mlle Regard et de son notaire. Il faut dire qu'on était à l'époque où les premières faucheuses faisaient leur apparition dans le pays. On disait : « Ces machines, c'est bon pour les Américains. Que voulez-vous qu'en en fassez chez nous, avec nos champs en pente et nos prairies plantées d'arbres. »

Cependant, M. Alexandre avait tenu bon. Poussé par Poulain, il avait fait valoir aux yeux de la propriétaire qu'un domaine comme le sien avait une double utilité. Non seulement, il devait donner des récoltes, mais aussi servir de champ d'expérience, pour le plus grand profit des agriculteurs de la contrée. Et Mlle Regard avait cédé.

Le jour où la fauchaise arriva à la gare voisine fut un grand jour. Poulain et M. Alexandre partirent ensemble juchés sur un char à bancs. La machine, toute battante neuve, descendit du wagon et fut attachée à l'arrière du char au moyen d'une corde solide.

Tout autour, on faisait cercle ; on examinait le couteau en dents de scie relevé de côté ; on jetait un coup d'œil à la bielle et un loustic se juchait sur le siège en criant : « Hé, fouette cocher ! »

Mais Poulain avait hâte de rentrer au village. Fier de disposer d'une machine qui ne lui coûtait pas un sou, il se réjouissait de faire une entrée triomphale. Il prit les rênes, fouetta la jument et partit. Partout sur les seuils des fermes, on accourrait. Les paysannes, mains aux hanches, s'exclamaient :

— Mon Dieu, est-ce possible ! Quelle drôle de machine !

Le facteur qui faisait sa tournée eut un petit sourire ironique. Quant aux paysans, ils ne disaient rien. Dans la cour de la ferme où Poulain détalait son cheval, ils écoutaient les explications de M. Alexandre et hochait la tête d'un air intrépide.

— Oui, oui, disait le syndic, vous parlez bien, monsieur le régent, vous parlez bien. Moi, j'attends de vous voir à l'ouvrage !

— On en fera l'essai demain, déclara Poulain en enlevant le harnais de son cheval.

Le lendemain, à la pointe du jour, Poulain, juché sur sa faucheuse, se dirigea vers le champ des Noyerettes, suivi de son domestique et de quelques curieux, parmi lesquels le syndic. Arrivé au bord du champ, le domestique faucha le premier andain et le fermier se mit à la besogne. Les chevaux n'avaient pas fait trois pas qu'ils s'arrêtèrent brusquement. Au lieu de se laisser

couper, le foin s'agrippait dans le couteau en touffes épaisses et il fallait reculer pour dégager la machine. Quand il manœuvrait à vide, le couteau aurait tondu toutes les prairies du monde, mais dès qu'on voulait le faire pénétrer dans l'herbe haute, il s'arrêtait soudain, on ne sait trop pourquoi.

Cependant, après plusieurs essais infructueux, Poulain parvint à faire la première fauchée. Arrivé au bas du champ, il allait crier victoire quand il vit son domestique abattre avec sa faux les touffes oubliées et corriger ainsi le travail lamentable qu'il venait d'achever.

— Ma foi, disait le syndic, au fermier, je crois que tu fais du travail de singe. Puis désignant du doigt la fauchée :

— Tout ça, c'est de la boutique. C'est bon tout au plus pour les Américains !

Quelques minutes plus tard, M. Alexandre vint à son tour. Il invita Poulain à descendre, prit la bretelle, huila les rouages, examina attentivement le mécanisme et s'installa sur le siège.

Au premier moment, tout alla bien, quand brusquement, le couteau s'enfonça dans terre. M. Alexandre, d'un geste, le releva ; alors le couteau ne coupa plus que le haut des graminées. Ramené à niveau du sol, il faisait sauter les taupinières, projetant en l'air de la terre et des cailloux.

— Oh ! la, la, la, s'écriait Poulain, vous allez me casser toutes les dents du couteau !

Cependant, le régisseur persista et parvint à faucher la moitié du champ. A son tour, Poulain reprit les rênes et, profitant de l'expérience de son prédécesseur, il réussit à tondre nettement sa prairie.

Le syndic fut obligé de convenir que la fauchée était une machine vraiment intéressante.

— Très intéressante, ajouta Poulain fièrement de son siège, seulement voilà il faut savoir la manier.

Puis jetant un coup d'œil narquois à M. Alexandre, il ajouta :

— Et pour la manier, il n'y a pas besoin d'avoir passé quatre ans à l'Ecole Normale !

Jean des Sapins.

Telle mère, telle fille. — Mlle l'institutrice n'aime pas que l'on bavarde en classe. Or, c'était là le travers d'une de ses élèves, la petite Yvonne. Après maints avertissements demeurés sans effet, elle décida d'inscrire sur le cahier de notes de la délinquante cette observation destinée à la famille : « Yvonne est trop bavarde. Elle cause toute la journée très bruyamment. »

Le lendemain, Yvonne rapporta le cahier. Son père y avait ajouté ceci : « Que diriez-vous, mademoiselle, si vous entendiez sa mère ! »

L'UTILITÉ DES OISEAUX

Voici, d'après les écrivains autorisés, un aperçu des oiseaux qui, par les services qu'ils rendent à l'agriculture dans nos climats, méritent d'être spécialement respectés.

Un de ces écrivains voudrait même qu'on les attirât dans les vergers par la préparation de nids et surtout par l'éloignement de leurs plus impitoyables ennemis les chats et les enfants :

1. Le corbeau et la pie mangent les vers blancs du hanneton.

2. La grive dévore les gros vers mous et les limaces.

3. Le merle perce à coups de becs les coquilles des gros limaçons et en fait sa proie.

4. Le bruant avale les guêpes comme des pilules.

5. Le moineau dîne et déjeune de hannetons au printemps.

6. Le pic-vert ne frappe pas du bec contre les arbres pour les détruire, mais pour y chercher les cossus et les scolytes qui détruisent ces arbres.

7. Le rouge-gorge se nourrit de moucherons et de tipules.

8. Le roitelet se nourrit de vers et de coquilles.

9. Le loriot se nourrit de sauterelles.

10. Le linot se nourrit de pyrales.

11. La fauvette se nourrit de pucerons.

12. Le bouvreuil se nourrit d'oeustres et de chenilles processionnaires.

13. Le gripereau se nourrit de cloportes.

14. Le bec-figues se nourrit de criquets.

15. La bergeronnette se nourrit de charançons.

16. L'étourneau se nourrit d'escargots et de sauterelles.

17. Le chardonneret dévore la graine de charodon, cette implacable ennemie de nos cultures.

18. L'ortolan recherche la vigne et dévore les insectes qui couvent sur les pampres et les tiges sans toucher aux raisins.

19. Les tourterelles se nourrissent de grains inutiles ou nuisibles.

ARMORIAL DES COMMUNES VAUDOISES. — Dessins de Th. Cornaz. Texte de F. Dubois. Livraisons 13 et 14. Editions Spès, Lausanne. — Voici 32 blasons de plus à ajouter aux 192 déjà publiés dans l'**ARMORIAL DES COMMUNES VAUDOISES**, et cela nous mène à un total de 224 armoiries de belle allure. La série qui sort de presse est l'une des plus pittoresques. De remarquables spécimens de la « ménagerie » héraldique y sont présentés : le Lion d'Arnex, le Loup de Corbezier, le Dragon de St-George, le Corbeau de Denens, l'Ecrevisse de Champmartin, le Coucou d'Essertes, le Roitelet de Villars-Burquin... Mais le « St-Cyriaque » de St-Cierges, « vêtu d'argent, la tête de carnation suréolée d'or, la main dextre tenant un rameau de sinople », maintient la paix entre ces animaux si divers, sous le sévère regard du « Soldat romain » de Poliez-Pittet. Et voici le règne végétal : les Epis de Pentheréaz, les Glands d'Essert-Pittet, les Sapins de Bière, Longirod et Treyevagnes, le Hêtre de Fey, le Chêne d'Echallens, le Tilleul d'Arrissoules et le râsin de Vallamand et de Lonay. La collection s'enrichit ainsi lentement de semestre en semestre.

UN BON COIFFEUR

JEREMIE, fils de Jean-Louis à Paul du bas des Bioux avait appris horloger dès l'âge de seize ans, puis, le métier ne lui plaisant plus, s'en était allé rouler sa bosse à droite et à gauche par le monde. Après avoir été simultanément laveur d'autos, commis épicer, plongeur chez Poccardi, à Paris, figurant à l'Opéra et chef de claque à l'Opéra, il avait échoué chez un coiffeur des boulevards, où moyennant vingt francs par jour et les bonnes mains, (alors, on payait largement) il savonnait les clients, rassassait les cheveux coupés et nettoyait le magasin. Il y resta deux ans, puis, un beau jour, la nostalgie du pays le prit et il décida d'y rentrer, pour retrouver sa Vallée, son joli lac et ses verts sapins. Il débarqua au Pont, non sans avoir versé trois larmes de joie à la sortie du tunnel et se fixa dans cette localité. Comme il fallait vivre et qu'en homme prudent avant tout, il s'était amassé un petit pécule, deux ou trois mille francs, il sous-loua un petit local qu'il divisa en deux parties. La première servit à un magasin de vente, cigarettes, cigarettes, allumettes, journaux, papier à lettre, ficelle de poste, etc. et la deuxième à un salon de coiffure. A l'extérieur une enseigne de dimensions respectables portait, peint en lettres d'or, « Au Figaro Parisien ». La clientèle ne tarda pas à affluer, car chacun le sait, il suffit de venir de l'étranger et d'être nouveau, pour avoir du succès et puis, après tout, c'était quand même un enfant du pays, qui avait su se sortir, se débrouiller et on en tenait compte.

A force d'avoir vu, Jérémie avait retenu quelque chose. Vous dire qu'il vous faisait des coupes de cheveux dernier cri et qu'il vous rasait sans douleur, serait exagéré, mais il avait une pommade pour glacer les cheveux et une façon de vous savonner le portrait, mes amis !

Parmi ses clients les plus assidus, se trouvait un nommé Pierre à Claude du Haut, qui venait tous les jours acheter son demi-paquet de Grandson et se faisait raser tous les samedis. Se faire raser était pour lui une corvée, car il avait une barbe de rouquin, rébarbative à la lame de rasoir la plus effilée. Aussi, quand il s'asseyait sur le fauteuil en cuir rouge, ce n'était pas sans appréhension. A son entrée, Jérémie avait froncé les sourcils, car il appréhendait autant que son patient, le moment qui les mettait face à face, le premier pour supporter et lui pour opérer et s'était mis rageusement à affûter son instrument. Après avoir savonné copieusement cet ami Pierre,